

Payez en ligne ou envoyez votre mandat de prélèvement (voir au dos) à :

Sup'Recherche-UNSA, 87 bis avenue Georges Gosnat, 94853 Ivry-sur-Seine. Cedex

Nom usuel : _____ Nom patronymique : _____ Prénom : _____

Sexe : _____ année de naissance : _____

Adresse personnelle:

N° et voie :

Code postal : _____ Ville : _____

N° téléphone :

Situation professionnelle :

Adresse professionnelle du lieu de travail (bureau, labo, etc.)

Etablissement :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Courriel :

J'adhère à Sup'Recherche-UNSA pour l'année 2022-2023.

Date :

Signature

Montant de la cotisation : €

Statut et Grade

Enseignant-chercheur : P PR MCF
 Enseignant : PRAG/PRCE PAST/MAS
 Chercheur : DR CR
 Contractuel : ATER Lecteur
 Contrat doctoral (CIFRE ou bourse étrangère)
 Autre, précisez :

Discipline :

section CNU :

section CNRS :

Mandat syndical national (CTU, CTMESR, CNESER, CNU) (pour le CNU précisez combien de mandats) :

Mandat électif dans votre établissement (précisez l'année de votre élection) :

Votre cotisation syndicale

Elle donne droit à un reçu fiscal qui permet d'obtenir une réduction d'impôts de 66% du montant versé.

Elle comprend une part syndicale locale et nationale et une part fédérale.

Elle donne accès aux publications de l'UNSA-Education et aux services de l'Association de Défense, d'Education et d'Information du consommateur (ADEIC)

Votre indice	Montant de la cotisation
< 448	75 €
448... < 574	105 €
574... < 750	150 €
750... < 972 (HEA3)	180 €
972 (HEA3) < 1148 (HEC2)	210 €
> 1148 (HEC2)	270 €

La cotisation des retraités peut être réduite de 50% de l'indice de sortie de carrière. Vous pouvez augmenter votre cotisation par une cotisation de soutien. La réduction d'impôts portera sur le montant total.

La cotisation syndicale payée donne droit à un reçu qui permet une réduction d'impôt (66 % du montant de la cotisation).

Les cotisations sont calculées par catégories et classes. Elles comprennent une part locale, une part fédérale.

Quelques avantages liés à l'adhésion :

- Recevoir gratuitement les publications de Sup' Recherche et de l'UNSA Education,
- Bénéficier du service consommateur ADEIC qui vous apportera un soutien efficace dans le règlement des litiges de la vie quotidienne.

MODALITES DE PAIEMENT : A vous de choisir...

Vous pouvez verser votre cotisation syndicale en une seule fois par chèque ou bénéficier du prélèvement fractionné de votre cotisation sur votre compte bancaire. Les prélèvements par la CASDEN Banque Populaire seront effectués les 9 janvier, 9 mars et 9 mai. Si vous choisissez ce dernier mode de règlement, **veuillez nous retourner le Mandat de Prélèvement ci-dessous complété et accompagné obligatoirement d'un RIB, ou d'un RICE, avant le 31 décembre de l'année d'adhésion à Sup-R@unsa-education.org**

Nous vous rappelons que sauf avis contraire de votre part, le prélèvement automatique sera conduit d'année en année.

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat Sup' Recherche à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Sup' Recherche.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom (*) :

Votre Adresse (*) :

Code postal (*) :

Ville (*) :

Pays (*) :

Identifiant Créancier SEPA : FR76ZZZ539999

Nom : **SUP' RECHERCHE UNSA Education**

Adresse : **87 Bis Avenue Georges Gosnat**

Code postal : **94853**

Ville : **IVRY SUR SEINE CEDEX**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*) :

Le (*) :

Signature (*) :

A (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.